

COMMUNIQUE DE PRESSE

Droits de l'homme : Plusieurs ONG soutiennent les revendications des francophones de Flandre

Bruxelles, De Haan, Dilbeek, Fourons, Leeuw-Saint-Pierre et Zaventem, le 29 avril 2016 – La Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF)¹, représentée par Georges Clerfayt (ADHUM), Michel Dandoy (ACD), Edgar Fonck (APFF) et Eric Libert (ADHUM) a participé, ce mercredi, au débriefing de la société civile organisé par les Affaires étrangères suite au deuxième Examen périodique universel (EPU) de la Belgique devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

La Belgique voudrait-elle « jouer la montre » sur les recommandations déposées en janvier dernier par la Suisse et par la Hongrie de ratifier la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, en tentant de reporter les débats au prochain EPU de notre pays, soit en 2021 ? La réponse à cette question brûlante sera donnée à l'ONU en juin. Toutefois les représentants des francophones de Flandre ont déjà obtenu l'appui de plusieurs ONG sur les thèmes qu'ils défendent : la protection des minorités nationales, la lutte contre les discriminations, la création d'un Institut national des droits de l'homme (INDH) et la participation de la société civile.

Dans son intervention, la Ligue des droits de l'homme a qualifié la non-ratification de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales de « *caillou dans le soulier de la Belgique qui nous poursuit depuis des années et des années* ». Et d'affirmer : « *Il est temps que notre pays s'efforce d'enlever ce caillou. (...) Il n'y a pas de raison que notre pays soit exempté de ratifier une convention qui a pas mal de mérites* ».

La Ligue des droits de l'homme a aussi préconisé la ratification du Protocole n°12 à la Convention européenne des droits de l'homme, tout comme Amnesty international. Rappelons que le Protocole n°12 interdit toute forme de discrimination et ce compris les discriminations basées sur la langue.

Large appel, également, de la société civile concernant la création d'un Institut national des droits de l'homme (INDH). La société civile regrette que les dernières consultations sur la question datent de juin 2015. Les représentants des francophones de Flandre ont, pour leur part, demandé formellement de pouvoir participer aux réunions relatives à l'INDH, en plaidant avec force pour que soit inclus le chapitre des discriminations linguistiques.

De l'ensemble des discussions, il ressort, de la part des autorités, la volonté de développer les contacts avec la société civile. Et même si l'on peut regretter que des groupes de travail concernant les différents thèmes qui ont fait l'objet de recommandations lors de l'EPU n'aient pas encore été réunis, les autorités ont affirmé que les portes étaient ouvertes pour discuter.

(1) La Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF) regroupe l'Action Fouronnaise, l'Association culturelle de Dilbeek (ACD), l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM), l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre, l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et Citoyens de Zaventem.

Contact presse : Edgar FONCK

Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF)

Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique

tél. : +32(0)59.23.77.01, portable : +32(0)479.35.50.54, courriel : edgar.fonck@francophonie.be

site : <http://www.francophonie.be/caff>